



Financement FEADER - Point d'avancement -

Journée technique du "Réseau Technique Milieux Aquatiques de Basse-Normandie »
19 Novembre 2015, La Lucerne-d'Outremer

Actualités

Le programme de développement rural Basse-Normandie (PDR) 2014-2020 a été approuvé par la Commission Européenne le 25 août 2015:

➔ Au total, 474 000 000 € de fonds publics alloués à la Basse-Normandie pour l'agriculture et le développement rural:

- * 308 700 000 € Fonds Européens Agricoles de Développement Rural (FEADER)
- * 165 300 000 € contreparties nationales.

Actualités

Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:

- * instrument de financement et programmation de la PAC
- * se décline en 6 priorités :
 - ➔ transférer les connaissances
 - ➔ amélioration de la viabilité et de la compétitivité des exploitations agricoles
 - ➔ mieux organiser la chaîne alimentaire, mieux gérer les risques liés à l'agriculture
 - ➔ **restaurer, préserver des écosystèmes: 7.6.2**
 - ➔ utiliser plus efficacement des ressources face aux changements climatiques
 - ➔ développement économique des zones rurales

Sous mesure 7.6.2

- **Montant FEADER:** 8,5 millions d'euros
- **Actions éligibles:**
 - ➔ gestion des sites à haute valeur naturelle (RN...)
 - ➔ études ou programmes d'intérêt régional (sp ou habitats)
 - ➔ démarches locales sur la Trame Verte et Bleue
 - ➔ lutte contre les EEE
 - ➔ animation des MAEC hors Natura 2000
 - ➔ animation pour l'élaboration / mise en œuvre de programmes de travaux à l'échelles de bassin versants
 - ➔ travaux de plantation de haies bocagères
 - ➔ travaux de restauration, création de mares

Sous mesure 7.6.2

Animation bassin versants: dossiers 2015

- Convention avec l'Agence de Services et de Paiement (ASP)
 - ↳ passage en Comité Régional de Programmation (CRP)
le 19/11 ou le 17/12/15
 - ↳ passage en commission permanente du CRBN
le 20/11/15
- Après la CRP: notification d'attribution de la subvention à la fin de l'année
- Paiement: début 2016 (logiciel d'instruction en cours de développement)

Sous mesure 7.6.2

Animation bassin versants: dossiers 2016

- ➔ faire demande avant 31/12/2015 pour récépissé de dépôt (début d'éligibilité des dépenses au 1^{er} janvier).
- ➔ communication du formulaire et annexes vers la fin novembre (plateforme europe-en-basse-normandie)

Sous mesure 7.6.2

Sous mesure 7.6.2: autres actions finançables

- Mares: restauration et création

- ➔ programme coordonné sur territoire cohérent (à l'échelle de SAGE, TBV, régionale : PRAM)
- ➔ coordination avec le CEN
- ➔ financement: répartition 63/37, jusqu'à 100% d'aides publiques
- ➔ plafond 5000€ / mare
- ➔ dossier au fil de l'eau

Actualités

Sous mesure 7.6.2: autres actions finançables

- Haie: plantation

- ➔ pour les actions hors programmes de restauration
- ➔ démarche collective sur territoire cohérent
- ➔ travaux financés: préparation de terrain, fourniture et mise en place plants, paillage...
- ➔ financement : 80 % d'aides publiques
- ➔ **Appel à projet en cours de définition**



Financement FEADER - Point d'avancement -

Journée technique du "Réseau Technique Milieux Aquatiques de Basse-Normandie »
19 Novembre 2015, La Lucerne-d'Outremer